



INFORMATION

LES CENTRES DE PERFECTIONNEMENT DÉPARTEMENTAUX (CPD)

MASCULINS ET FÉMININS

DISTRICT AISNE FOOTBALL



OBJECTIFS



- **DÉTECTER, SÉLECTIONNER ET ACCOMPAGNER LES JOUEURS À PROFIL, EN LES LISTANT SUR UN FICHIER DÉPARTEMENTAL.**
- **PRÉPARER LES JOUEURS ET JOUEUSES AUX ÉCHÉANCES SUIVANTES DU PARCOURS PPF : RASSEMBLEMENTS INTERDISTRICTS, STAGE RÉGIONAL, STAGE DÉPARTEMENTAL, CONCOURS D'ENTRÉE AU PÔLE ESPOIRS (LE PÔLE ESPOIRS DES HAUTS-DE-FRANCE EST À LIÉVIN), PUIS PRÉFORMATION ET CENTRES DE FORMATION.**



CRITÈRES DE SÉLECTION

- JOUEURS LICENCIÉS FFF DANS UN CLUB DU DISTRICT, LA SÉLECTION SE FAIT GÉNÉRALEMENT LORS DE DÉTECTIONS DÉPARTEMENTALES ET LES OBSERVATIONS RÉGULIÈRES DE MATCHS OFFICIELS MAIS ÉGALEMENT EN COLLABORATION AVEC LES CLUBS ET/OU LES ÉDUCATEURS, (ET NON LES PARENTS).
- ÉVALUATION SUR LES ASPECTS TECHNIQUES, TACTIQUES, ATHLÉTIQUES ET MENTAUX, AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SUR L'ATTITUDE SUR ET EN DEHORS DU TERRAIN.



CRITÈRES DE SÉLECTION

- **OBSERVATIONS DES JOUEURS AU POSTE ET DANS L'ÉQUIPE SELON LES CRITÈRES DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE (GROUPE RESTREINT PAR CATÉGORIE).**



FONCTIONNEMENT DANS LE DÉPARTEMENT

- **DES DÉTECTIONS SONT ORGANISÉES ET DES OBSERVATIONS SONT RÉALISÉES PAR UN GROUPE D'OBSERVATEUR (MEMBRES DE LA COMMISSION TECHNIQUE) TOUS LES WEEK-ENDS DANS TOUS LES CHAMPIONNATS.**
- **UNE RELATION ET DES ÉCHANGES AVEC LES CLUBS ET LES ENTRAINEURS SONT ORGANISÉS AFIN D'ÉCHANGER ET DE SÉLECTIONNER SUR LES MEILLEURS JOUEURS ET JOEUSES SELON LES CATÉGORIES LISTÉES.**



FONCTIONNEMENT DANS LE DÉPARTEMENT

- **DES RASSEMBLEMENTS DÉPARTEMENTAUX (CPD) FONCTIONNEMENT TOUS LES MERCREDIS TOUT AU LONG DE LA SAISON SUR LES CATÉGORIES CIBLES U11, U12, U13 ET U14 POUR LES JOUEURS ET GARDIENS DE BUT, SUR LES CPD U11, U12, U13, U14 ET U15 JOEUSES ET GARDIENNES DE BUT. IL EST À NOTER QUE LE CPD N'EST PAS UNE SÉLECTION DE L' AISNE...**
- **DES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT HEBDOMADAIRES OU PONCTUELLES ANIMÉES PAR DES ÉDUCATEURS DIPLÔMÉS DE LA COMMISSION TECHNIQUE DU DISTRICT, DESTINÉES AUX JOUEURS OU AUX JOEUSES LICENCIÉS DANS UN CLUB.**

